

*Initiatives ministérielles*

L'article 701.4 de l'Accord de libre-échange se lit comme suit:

Reconnaissant que les subventions à l'exportation peuvent avoir des effets préjudiciables sur les intérêts de l'autre Partie en matière d'exportation, chaque Partie tiendra compte des intérêts de l'autre Partie en matière d'exportation si elle a recours à une subvention à l'exportation relativement aux produits agricoles exportés vers des pays tiers.

C'est ce que je veux dire.

• (1720)

Les États-Unis établissent un programme de subventions aux exportations de 900 millions de dollars, tandis que nous supprimons les programmes d'appui à notre industrie. Qu'est-ce qui pourrait être plus absurde? Évidemment, le gouvernement retire unilatéralement les programmes de soutien pendant que les Américains consolident et accroissent les leurs d'une façon dramatique. Au cours des sept prochaines années, ils y injecteront presque un milliard de dollars.

Les États-Unis n'envahissent pas seulement nos marchés de grain, qui comprennent le blé, l'orge et d'autres céréales. Examinons l'arrangement conclu dans l'affaire du droit compensateur imposé sur le porc en septembre dernier. Le premier ministre a promis que la loi américaine en matière de droits compensateurs ne s'appliquerait pas au Canada. Il n'en était pas question. C'est tout à fait le contraire qui s'est produit.

En septembre dernier, les États-Unis ont imposé un droit compensateur de 8 c. le kilo que, au bout de 15 mois, ils pourraient bien porter à un niveau deux ou trois fois plus élevé en raison des programmes de soutien que nous appliquons au Canada. À cause de cette menace de droit compensateur, le secteur court de sérieux dangers. Les agriculteurs savent ce que vaut la promesse du premier ministre que le Canada échapperait pour sûr à l'application des lois commerciales américaines.

Dans son Livre vert, le ministre parle des besoins particuliers des régions et de la nécessité de maintenir un secteur agricole solide dans les provinces de l'Atlantique. Si la décision que le tribunal du GATT a rendue en novembre dernier concernant la crème glacée et le yaourt et que le gouvernement actuel a acceptée était mise en application cette année à la fin des négociations du GATT, tout notre marché des produits laitiers transformés—qui consomment environ 60 p. 100 de toute notre production—serait accessible aux produits importés des États-Unis. Les conséquences en seraient tout à fait dévastatrices pour l'agriculture régionale, surtout en Ontario et au Québec, mais tout autant dans les provinces de l'Atlantique.

La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture s'est plaint du harcèlement dont notre secteur du boeuf et nos exportations vers les États-Unis étaient victimes de la part des Américains. Le gouvernement des États-Unis a augmenté considérablement le nombre des inspections de nos produits. Il a parlé de porter les frais d'inspection aux États-Unis de 100 \$ à 700 \$.

Pourtant, l'Accord de libre-échange devait éliminer les difficultés résultant de l'application de barrières non tarifaires, de subventions à l'exportation et de droits compensateurs sur le porc. Il devait également préserver notre gestion des approvisionnements et nos offices de commercialisation. De toute évidence, il n'en est rien.

Les difficultés que nous éprouvons dans le domaine de l'agriculture ont augmenté de façon sensible. Les États-Unis exigent l'accès libre à nos marchés dans le cas, par exemple, de la crème glacée et du yaourt, marchés auxquels il n'avait pas accès avant en raison des tarifs. Or, ces tarifs disparaissent. En même temps, les États-Unis nous empêchent d'écouler notre porc, notre boeuf et d'autres produits sur son marché intérieur.

Chez nous, le gouvernement a décidé de son propre chef de se trancher la gorge et de trancher celle de l'agriculture en réduisant les programmes de soutien, alors que les Américains augmentent les leurs de façon marquée. Ce n'est pas étonnant que le secteur agricole du Canada traverse à l'heure actuelle le plus grand malaise de son histoire.

Le gouvernement n'a pas su défendre nos intérêts dans l'Accord de libre-échange. Celui-ci est en train de tout détruire—les offices de commercialisation tombent, nos exportations de porc font l'objet d'un droit compensateur et les Américains subventionnent leurs exportations de céréales. Le projet de loi dont nous saisis ce soir est dans la ligne d'une politique de réduction de l'aide à nos agriculteurs alors même qu'ils ont désespérément besoin d'appui. Pendant que nous réduisons unilatéralement l'aide à nos agriculteurs, les États-Unis et d'autres pays continuent de soutenir pleinement les leurs.

Ce qui est inquiétant, c'est que tout cela survient à un bien mauvais moment pour nos exportateurs et pour les Canadiens de la région de l'Atlantique. En effet, ils sont aux prises avec la pire crise économique de leur histoire et le gouvernement retire son appui financier non seulement aux secteurs des céréales et de la farine de Saint John et de Halifax, mais encore aux producteurs eux-mêmes.

Nous contestons ce projet de loi. Nous allons nous opposer à son adoption par tous les moyens possibles. Il prévoit une mesure unilatérale que ne vont pas imiter nos partenaires commerciaux, qui ne sera pas imitée par les États-Unis même si l'Accord de libre-échange est censé